AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ***Impliquée techniquement aux côtés des agriculteurs bio, la Chambre d'agriculture du Gers accompagne aussi la structuration des filières avec les partenaires de l'amont et de l'aval.***

Etat des lieux de la filière blé tendre bio dans le Gers

Le 27 mars dernier sur la commune de Rozes, s'est tenue une réunion filière et technique sur le blé tendre. Cette filière en crise structurelle supporte depuis deux ans des excédents de production, car victime de son succès.
Le matin en salle polyvalente plusieurs intervenants ont apporté leur pierre à l'édifice en matière d'information et de stratégie, pour gérer ces années délicates.
Clément Moinereau d' Arvalis a présenté le contexte national et international sur le blé bio, pour laisser esquisser des solutions, en matière de choix variétal ou en matière de changement d'espèces plus recherchées à un moment donné.
La Chambre d'agriculture du Gers a brossé le contexte départemental, rappelant que le blé (20 500 ha) reste la première culture annuelle en bio, associée ou pas à la féverole juste après la production de luzerne (21 000 ha) (*voir graphique ci-contre*).
Les organismes stockeurs participants (Val de Gascogne et Agribio Union) ont ensuite argumenté en faveur d'un partenariat rapproché avec leurs apporteurs afin de gérer au mieux cette crise meunière : ne semer que ce qui se vend reste le leitmotiv récurrent.
Les modalités pour parvenir à ces objectifs passent par un contrat d'engagement en ha par les agriculteurs pour toutes les cultures, et en prix par les organismes stockeurs pour les cultures sécurisées au marché porteur.
En mode bio, la diversité de l'assolement et le raisonnement de la rotation culturale sont impératifs, de ce fait tous les types de cultures (automne hiver printemps été) sont représentés, et aucune impasse n'est souhaitable. Les ajustements se font donc à la marge et faiblement par substitution céréale pour céréale et entre oléagineux. Les équilibres de la rotation triennale sont donc ainsi préservés.
En 2023, par exemple, les légumes secs et le lin paraissent prometteurs, après deux années de contrariétés climatiques ; ainsi certains producteurs ont emblavé 30 % de leur surface avec ces cultures spéciales à valeur ajoutée mais aussi à risques.

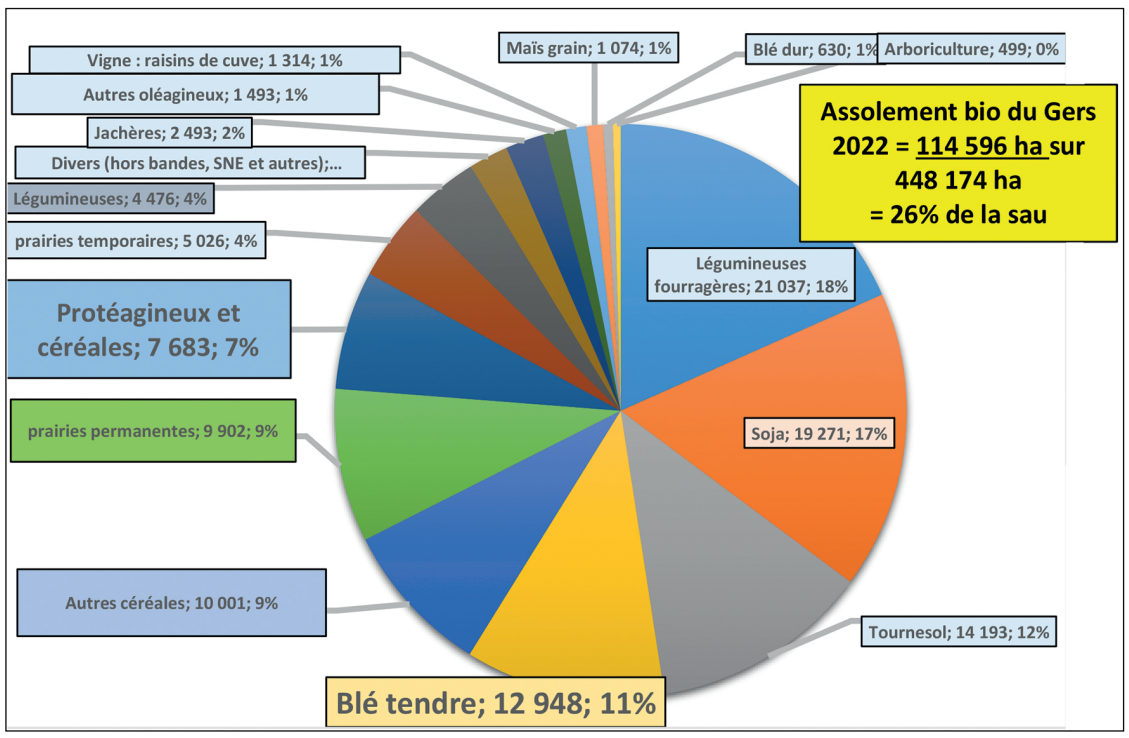

Le désherbage mécanique du blé

L'après-midi a été consacrée à la présentation de travaux dynamiques de désherbage mécanique, grâce à la participation des partenaires distributeurs de matériel :

- La société Agropol de Cravencères a fait évoluer une roto étrille de marque Apv.

- La société Lafforgue une bineuse Einboeck autoguidé dans du blé de printemps Lennox semé mi-février par gilles Zaug, président de la Cuma locale : écartement de 17 cm.
Cette enseigne a aussi avancé une houe rotary star a pression Hydraulique, et une étrille à double ressort Aerostar.

- La société Stecomat a mis en œuvre la célèbre herse étrille à ressort Treffler.
- Le fabricant Carré relayé par le distributeur Parraguette, a valorisé leur houe rotative à terrage hydraulique.

Forts des repères, réglages et savoirs faire essentiels présentés, les participants ont avec profit pu évaluer, les conditions de travail des différents outils, les stades propices du blé et ceux de fragilité pour les adventices.

Rendez-vous a été donné pour traiter d'autres thématiques, comme l'écimage de la lentille culture de printemps le 30 mai à l'Isle Jourdain, ou de désherbage mécanique des cultures d'été comme le soja le 6 juin à Biran.

Contact

Avec la contribution financière du compte d'affectation spécial développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Chambre d'agriculture du Gers, Pôle Innovation et Systèmes de Production, Jean Arino. (*cf page 19*)